

Conseil municipal

Non à la prospection de gaz de schiste

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mme Andrée Manas qui s'était excusée et qui avait donné pouvoir à M. Serge Allavena.

Compte administratif 2010 :

Le conseil approuve le compte administratif 2010 et le compte de gestion du percepteur qui peuvent se résumer ainsi :

Dépenses de Fonctionnement : 366 488,75€

Recettes de Fonctionnement : 498 419,07€

Excédent de Fonctionnement : 131 930,32€

Dépenses d'Investissement : 796 741,74€

Recettes d'Investissement : 836 355,19€

Excédent d'Investissement : 39 613,45€

Le conseil décide d'affecter les 131 930,32€ de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement du budget primitif 2011.

Opérations d'investissement 2011 : Monsieur le Maire explique au Conseil que dans l'attente du vote du budget 2011, le conseil peut voter des crédits sur des opérations d'investissement qui n'avaient pas été bud-

gétées sur l'exercice 2010. Le conseil décide d'inscrire les 2 opérations suivantes :

Opération 202 : Modification du POS (zone d'activité des Avelas) : 8 000€. Opération 130 : Aménagement du parking, du local technique, du point info tourisme et des WC publics : 75 000€.

SDE07 : Le conseil sollicite des subventions auprès du Syndicat afin de finaliser les opérations d'enfouissement des réseaux France Télécom au quartier du Fort ainsi que pour l'amélioration de l'éclairage public.

Forages de prospection des gaz de schistes : le conseil s'oppose catégoriquement à des forages sur la commune. Le conseil apporte son soutien à toutes les collectivités qui ont entrepris les mêmes démarches. Le conseil charge Mme Christine Gérard de s'informer pour savoir de quelles façons la commune pourrait engager un recours, et à quel prix, pour demander l'annulation de l'arrêté autorisant les forages de prospection.